



## La Municipalité en Direct

**Conseils :** Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 29 mars à 20h30 dans la salle culturelle A. Blot. (vote du budget). Le prochain conseil communautaire (budget) aura lieu le mardi 20 avril.

### Une nouvelle Conseillère Municipale :

Mme Hadja Désiles a officiellement été nommée lors du conseil municipal du 15 mars dernier. Elle complète la liste majorité, suite au décès de M. Pierre-Yves Le Bail.

### Périscolaire : pour le goûter, n'oubliez pas les gourdes pour vos enfants !

Au vue du protocole et du respect des gestes barrières, vos enfants doivent avoir une gourde pour le goûter du soir. Nous ne sommes pas en mesure de désinfecter tous les gobelets et l'utilisation de verres jetables n'est pas souhaitable.

Merci de votre compréhension.

**Festoyes de Chevré / Appel à bénévoles :** La 3e édition des Festoyes de Chevré (Fête médiévale) aura lieu les samedi 11 et dimanche 12 septembre. Nous recherchons dès à présent des bénévoles pour différentes missions : l'accueil des artistes ou du public, aide pour les spectacles, la logistique, le montage et/ ou le démontage, confection de costumes ...

Vous êtes intéressés ? Contactez l'accueil de la mairie au 02 99 62 62 95 ou par mail à [accueil@mairie-labouexiere.fr](mailto:accueil@mairie-labouexiere.fr), tous les volontaires sont les bienvenus !

**COVID-19, un numéro unique et un centre de vaccination à Liffré :** Depuis le 1er février, un numéro unique est mis en place pour informer sur la campagne de vaccination contre la Covid-19 dans le département et guider les différents publics dans la prise de rendez-vous, en proposant des créneaux ou l'inscription sur une liste d'attente : 0805 690 821. Ce numéro vert (appels gratuits) fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 17h. Il remplace tous les numéros de téléphone des centres de vaccination du département. Aucun rendez-vous n'est pris sur place.

### Le Pass culture l'année des 18 ans !

Tu as 18 ans et tu vis en Ille et Vilaine ? Bénéficie de 500 € afin de renforcer tes pratiques culturelles et d'en découvrir de nouvelles ! Crée un compte sur le site : <https://pass.culture.fr/>, installe l'application "Pass Culture", connecte-toi et c'est parti pour découvrir selon tes envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

Le pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture.

**Aide aux devoirs :** Une aide aux devoirs est proposée à ceux qui le souhaitent les mercredis et samedis de 14h à 15h à l'espace jeunes. Cette aide concerne les collégiens et les lycéens sur les matières générales.

Informations et inscriptions auprès de l'espace jeunes à [jeunesse@mairie-labouexiere.fr](mailto:jeunesse@mairie-labouexiere.fr) ou au 06 43 85 79 86.

## Evénements

### PARLONS GALLO REPORTÉ

Concert de harpe celtique avec Morgane Le Cuff et Gallo Tonic

Samedi 27 mars à 18h - Moulin de Chevré

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), le concert de Morgane Le Cuff est reporté à une date ultérieure.

### CONCERT CAJUN BOUEXI BAND REPORTÉ

Vendredi 2 avril à 21h - Espace culturel A. Blot

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), le concert Cajun Bouexi Band est reporté à une date ultérieure.

### JOURNÉES PARTICULIÈRES

avec la compagine 3ème Acte

Vendredi 16 avril au Lycée Simone Veil - Liffré

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), la représentation publique prévue en soirée est annulée. La séance pour les scolaires est maintenue.

## TERRAINS COMMUNAUX A VENDRE

Ecoquartier communal « la Petite Fontaine »

18 lots

Terrain à bâtir - viabilisés  
de 215 à 370 m<sup>2</sup>  
raccordés au tout à l'égout  
libres de constructeur

**Prix de vente**  
**144,50 € TTC/m<sup>2</sup>**

Fiches d'inscription disponibles en mairie et à l'étude notariale de La Bouëxière

**Date limite des retours : 23 avril 2021**

**Attribution des lots : le 18 mai 2021**

### Information à la mairie

02 99 62 62 95 // [urba@mairie-labouexiere.fr](mailto:urba@mairie-labouexiere.fr)  
ou à l'étude notariale de La Bouëxière  
02 99 62 62 40 // [ap.35026@notaires.fr](mailto:ap.35026@notaires.fr)

## Médiathèque :

**Retour à la fermeture à 18h30 les lundis et vendredis, un nouveau créneau d'ouverture le samedi !**

Suite à la mise en place d'un nouveau couvre-feu à 19h, la médiathèque retrouve ses horaires d'accueil et maintien une ouverture au public en respectant les règles sanitaires renforcées :

- Lundi – 16h-18h30
- Mercredi – 10h-12h et 14h-17h
- Vendredi – 16h-18h30
- **Samedi – 10h-17h (journée continue)**

L'espace multimédia est accessible uniquement sur rendez-vous.

Durant cette période de couvre feu, vous êtes un certain nombre à avoir profité du créneau entre 12h et 14h le samedi.

Nous maintenons donc ce temps d'ouverture pour une période de test de 2 ans.

## Panne exceptionnelle du logiciel de gestion de la médiathèque :

Le logiciel de gestion de la médiathèque était hébergé chez l'entreprise OVH (Strasbourg) qui a pris feu. Notre logiciel de prêts - retours ne fonctionne plus, le portail du réseau des médiathèques de Liffré-Cormier non plus. Notre prestataire met tout en œuvre pour rétablir la situation le plus rapidement possible. Nous vous tiendrons au courant par mail ou via la page Facebook de la médiathèque et celle de la commune.

Nous vous demandons devant ces circonstances exceptionnelles :

- de venir avec votre carte lecteur
  - de ne pas rendre les documents en votre possession pour l'instant
- Information au 02 99 62 67 43  
ou par mail à [mediatheque@mairie-labouexiere.fr](mailto:mediatheque@mairie-labouexiere.fr)

## Fonctionnement de la boîte de retour des documents :

La médiathèque dispose d'une boîte de retour extérieure qui permet aux usagers de rendre leurs documents sur les heures de fermeture de la médiathèque. Elle se situe à côté de la porte d'entrée du bâtiment Maisonneuve.

En raison de la panne OVH et de la limitation de nos retours actuellement, nous fermons temporairement cette boîte.

Merci pour votre compréhension.

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Le virus circule toujours. Protégeons-nous, protégeons nos proches, appliquons les gestes barrières.**

**LA RESIDENCE VAL DE CHEVRE RECRUTE :** La Résidence Val de Chevré (EHPAD accueillant 85 résidents) recrute du 20 mars au 30 juin 2021 un(e) étudiant(e) chargé(e) :

- d'accueillir les week-ends et jours fériés les visiteurs en veillant au respect des gestes barrières
- et de proposer des temps d'accompagnement individuel aux résidents en fonction de leurs souhaits.

Travail un week-end sur deux (journée de 7 heures) et une demi-journée par semaine, soit 17 heures 50 par semaine.

Pas d'expérience exigée.

Qualités attendues : ponctualité, qualités relationnelles, disponibilité à l'autre, et écoute

Rigueur dans l'application des gestes barrières

**Adresser candidature à [mr.labouexiere@wanadoo.fr](mailto:mr.labouexiere@wanadoo.fr)**

**L'ADMR RECRUTE :** L'association ADMR Pays de Liffré recherche une personne pour assurer les interventions à domicile auprès de tout public (personnes âgées, familles...) sur les prestations de tout type (entretien du logement, aide aux actes essentiels de la vie quotidienne...)

CDD temps plein à pourvoir au 15/04/2021.

**Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer à :**

**ADMR Pays de Liffré A l'attention de Mr Cazenave, Président de l'association, 10 rue Théophile Rémond, 35340 La Bouëxière ou par mail à [labouexiere.asso@admr35.org](mailto:labouexiere.asso@admr35.org)**

## Divers

### SMICTOM : VENTE DE COMPOSTEURS

Le SMICTOM propose des ventes de composteurs destinées aux habitants du territoire à des tarifs préférentiels. Vous avez la possibilité de choisir le modèle qui vous convient : 400 L (22 €) ou 600 L (30 €). Rendez-vous ensuite sur l'une des déchèteries, un samedi matin entre 9h30 et 12h, pour récupérer votre composteur.

Les prochains rendez-vous à la déchetterie de La Bouëxière seront les 24 avril et 19 juin.

Vous pouvez dès à présent réserver votre composteur sur le site <https://www.valcobreizh.fr>.

Si vous n'avez pas créé de compte personnel, munissez-vous de votre dernière redevance (vos références « usager » vous seront demandées pour créer votre compte). Rendez vous ensuite dans « Mon dossier » puis dans « Mes commandes ».

### FINI LES SACS JAUNES, PLACE AUX BACS JAUNES !

À partir du 21 avril 2021, le SMICTOM VALCOBREIZH va doter l'ensemble des foyers du territoire de bacs à couvercle jaune.

Ces 35 000 bacs remplaceront les sacs jaunes que vous utilisez pour la collecte du tri sélectif. Les consignes restent inchangées : tous les emballages (en carton, en métal et en plastique) seront à déposer dans votre bac, en vrac et sans sac. Dès la réception de votre bac, vous ne devrez plus utiliser de sacs jaunes. Vous pourrez ramener les rouleaux que vous auriez en trop dans votre mairie. 95% des foyers seront équipés d'un bac jaune de 240 litres. Ce volume, préconisé par l'éco-organisme CITEO, vous permettra de mettre dans votre bac l'équivalent de ce que vous mettiez jusqu'alors dans 8 sacs jaunes. Afin de vous faciliter le geste de tri, un sac cabas, offert par le SMICTOM, sera remis\* avec votre bac à couvercle jaune.

**La distribution des bacs à couvercle jaune se fera à La Bouëxière entre le mercredi 21 avril et le mardi 27 avril 2021** (selon le planning prévisionnel) \* Pour les foyers qui dépendent d'un bac collectif, le sac cabas sera à retirer en mairie.

# Participez

# à la vie locale



## Appel à candidature comités consultatifs

Dans sa démarche de démocratie participative, la municipalité souhaite inscrire l'écoute, la concertation et la construction collaborative dans son action. Aussi elle propose la création de comités consultatifs sur différents thèmes : Tourisme, économie, éducation-jeunesse, environnement, agriculture, bocage, urbanisme-voirie-travaux, culture, vie associative, affaires sociales et démocratie participative-budget participatif.

Qu'est-ce qu'un

## comité consultatif ?



Les comités consultatifs sont des instances d'aide à la décision pour la municipalité et n'ont pas de pouvoir décisionnel. Il s'agit de mener des réflexions et faire des propositions.

Selon l'article L2143-2 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales. Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout sujet d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

Quelle

## organisation ?

**Chaque comité sera composé de représentants d'association, de citoyen-nes, de personnes qualifiées et d'élus directement concernés par un sujet donné.**

La composition des comités est votée en conseil municipal pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours. Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire. Chaque comité se réunit au moins une fois par an.

Quel

## objectif ?

**Les comités consultatifs visent, avant tout, à renforcer l'engagement des citoyens dans la vie publique en étant force de proposition.**



Ce qui est attendu : Associer les habitants, les associations, des experts dans une volonté d'échanges ouverts constructifs et bienveillants, donner des avis et être force de proposition.

Une charte de participation vous sera proposée avant de vous engager.

Je souhaite

# participer

## Cochez le comité consultatif qui vous intéresse :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Tourisme           | <input type="checkbox"/> Urbanisme-voirie-travaux                       |
| <input type="checkbox"/> Économie           | <input type="checkbox"/> Culture  |
| <input type="checkbox"/> Éducation-jeunesse | <input type="checkbox"/> Vie associative                                |
| <input type="checkbox"/> Environnement      | <input type="checkbox"/> Affaires sociales                              |
| <input type="checkbox"/> Agriculture        | <input type="checkbox"/> Démocratie participative - budget participatif |
| <input type="checkbox"/> Bocage             | <input type="checkbox"/> Grenier de la mémoire                          |

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

Vos motivations et /ou connaissances du sujet concernées par le comité :

Retournez ce formulaire à la mairie avant le 1er Mai